

Projet éolien de Rezonville-Vionville

Lettre d'information n°1 | Octobre 2024

L'énergie est notre avenir

Cette accroche n'a jamais été autant d'actualité. C'est en partant de ce constat que le Conseil Municipal est entré en réflexion en 2021 sur l'exploitation d'une ressource naturelle gratuite et illimitée présente sur notre territoire : le vent.

Exploiter ce potentiel en produisant de l'électricité grâce à l'énergie éolienne, c'est inscrire de façon pleinement engagée Rezonville-Vionville dans la Stratégie Française Énergie-Climat (SFEC) pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES), atteindre la neutralité carbone en 2050 et assurer l'adaptation de notre territoire au changement climatique.

Valoriser ce potentiel d'énergie renouvelable bénéficiera directement à la commune et à ses habitants. Les revenus perçus permettront d'asseoir la santé du budget communal, de financer des investissements et la régulation des taxes locales. Nous aurons alors les moyens communaux de vous accompagner, vous, habitants, dans les défis de demain.

Tout au long de ces mois de travail de la commission, et de discussions avec vous, nous avons fait évoluer ce projet : de taille raisonnée (6 aérogénérateurs maximum dont les deux tiers sur parcelles communales), et à une distance aux habitations allant au-delà de la réglementation (700m), ce projet, d'abord privé, s'est transformé en un projet où les collectivités auront toute leur place.

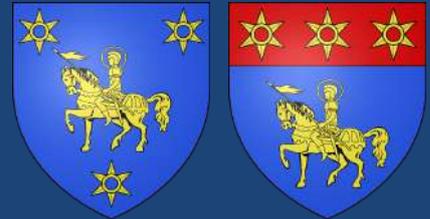
Et aujourd'hui nous sommes heureux et fiers de co-construire et partager ce projet citoyen avec la région Grand Est, l'opérateur RWE et le mouvement Énergie Partagée.

La pose du mât de mesure du gisement éolien sera le point de départ des différentes études. L'analyse des vents et de l'activité des chiroptères (chauves-souris) posera les premiers jalons de l'implication de notre commune dans cet enjeu majeur qu'est la transition écologique et énergétique nécessaire pour notre futur. Tout cela, bien évidemment en limitant au maximum l'impact sur la faune et la flore locales.

Nous ne manquerons pas de vous faire visiter le site d'études. Et si certains d'entre vous souhaitent s'impliquer directement dans la construction de ce projet, vous pouvez vous faire connaître auprès de la Mairie.

L'équipe municipale
projeteolien.rezonvion@gmail.com

Les porteurs du projet



Commune de Rezonville-Vionville
Yannick JOUAVILLE, président de la commission éolienne

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

SEM Grand Est Energies
Sophie Conrad, directrice générale



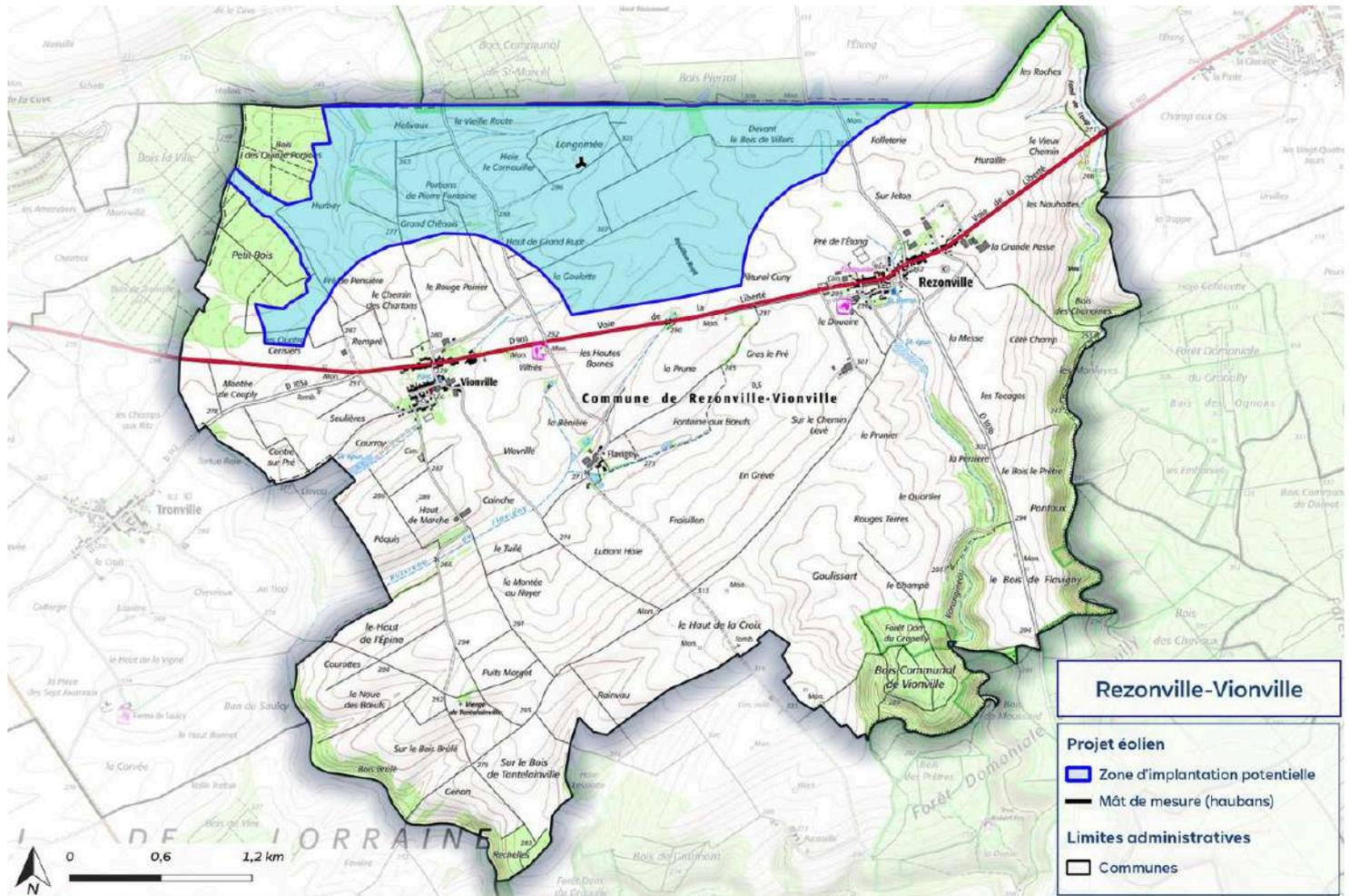
Energie Partagée
Erwan BOUMARD, directeur général

RWE

RWE Renewables France
Elsa KUFFLER, cheffe de projets éoliens

Le projet en bref

Carte de la zone d'implantation potentielle



Chiffres clés



6
éoliennes

maximum avec une hauteur en bout de pale d'environ 200 mètres



5,7
MW

environ de puissance unitaire par éolienne



8 400
foyers

alimentés en électricité (chauffage électrique compris)

Le lancement des études

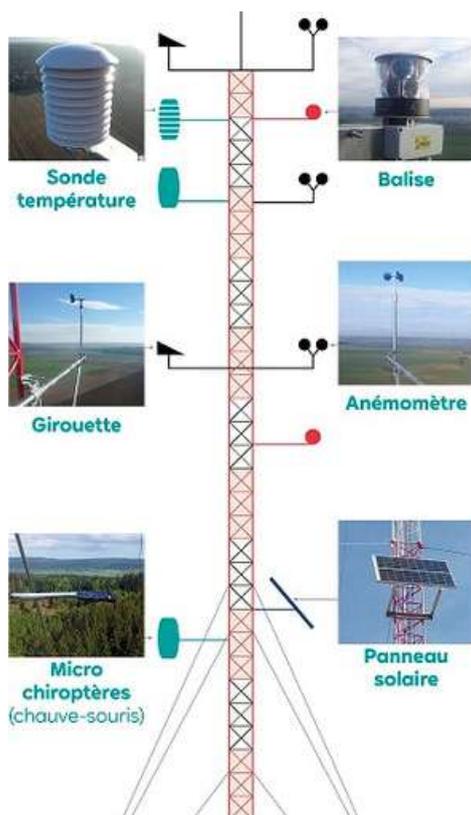


Schéma d'un mât de mesure

Installation d'un mât de mesure des vents

Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et locales sur la ressource en vent. La conception du projet (implantation et modèle retenu d'éolienne notamment) dépend en partie de ces données.

Un mât de mesure des vents est donc installé ce mois-ci au cœur de la zone de projet, pour une durée d'environ deux ans. Ce mât est d'une hauteur de 49,5 mètres. Il comporte des girouettes et anémomètres à différentes hauteurs. Ces instruments nous donneront des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants.

Des micros seront également installés pour enregistrer l'activité des chiroptères (chauves-souris) en altitude, dans le cadre de l'étude environnementale.

Pourquoi le mât est-il installé à cet emplacement ?

Le mât de mesure est positionné suite à une analyse multicritère prenant notamment en compte la surface, la topographie, les accès existants, le sens des cultures, la distance aux éléments arborés ainsi que le foncier disponible. L'emplacement du mât de mesure doit être représentatif du profil de la zone de projet (vent et activité des chauves-souris).

Il est important de noter que l'emplacement du mât ne correspond pas nécessairement à l'emplacement futur d'une éolienne.

La zone d'études

La présence de différents enjeux et contraintes techniques a guidé notre définition d'une zone favorable à l'installation d'éoliennes à Rezonville-Vionville : un éloignement aux habitations de 700 m, revu avec le conseil municipal et supérieur à la réglementation de 500 m, ou encore un éloignement réglementaire aux routes départementales. Des enjeux aéronautiques dimensionnent également la zone : le radar militaire de Metz, ou encore le plan de servitude (PSA) de l'aérodrome de Chambley. Les études environnementales et paysagères prendront aussi en compte les enjeux à plus grande échelle, notamment la zone Natura 2000 au nord de la commune, ou le Parc Naturel Régional de Lorraine.



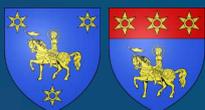
Sur la route de Saint-Marcel | Vionville

Un projet co-porté par votre territoire

Historique du projet

Depuis 2021, le conseil municipal étudie la possibilité de réaliser un projet éolien sur la commune de Rezonville-Vionville. Ainsi, à l'automne 2023, la commune a engagé un Appel à Manifestation d'Intérêt Spontané (AMIS) avec le soutien de la région Grand Est et d'Énergie Partagée. Après analyse des différentes candidatures, le développeur RWE Renewables France a été choisi.

Ce projet de transition énergétique et écologique est co-développé par la commune de Rezonville-Vionville, la région Grand Est, l'association Énergie Partagée et RWE Renewables France. Nous avons à cœur de le développer en toute transparence et en concertation, et vous serez informés et impliqués à chaque étape.



2024

Signature du partenariat de co-développement

2024-2025

Études de faisabilité

2026

Dépôt du dossier en Préfecture

2026-2028

Instruction, Enquête publique & Décision préfectorale

2028-2029

Construction & Mise en service du parc

Un site Internet dédié au projet

Le site Internet du projet est actualisé régulièrement.

Retrouvez-y toutes les informations relatives au projet, son déroulé, les avancées et les événements de concertation organisés au fur et à mesure du développement. Vous pouvez aussi contacter l'équipe projet via le formulaire de contact sur le site internet.

Pour y accéder : rezonville-vionville.projet-eolien.com

